



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2018

PRESENTS:

Mr BECKER Paul, Maire

Mr JORLAND Henri, Mme JOUFFROY Guigone, Adjoint

Mme FLAJOLLET Elisabeth, Mme DUBUET Nathalie, Mr MARCHETTO Jocelyn, Mr SORDET Eric,

Mr TAILLIART Romaric, PATRIARCHE Joël, Conseillers

Absents excusés : Mme CAIRE Marie-Christine, Mr BAUDINET Franck,

Secrétaire de Séance : Mr TAILLIART Romaric,

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du 7 décembre 2017 est adopté.

2°) SICCECO :

Le Comité Syndical du SICCECO a adopté une modification de ses statuts relative aux points suivants :

- Approbation de l'adhésion de 11 ECPCI à fiscalité propre
- Nouveau service de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie courants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la modification des statuts du SICCECO.

3°) CHEMIN PIETONNIER route de Beaune

La Commune a sollicité la plateforme ressources de la Communauté d'Agglomération pour bénéficier d'une assistance administrative dans le cadre du projet de création d'un chemin piétonnier le long de la RD 18.

Suite aux informations communiquées, un plan de financement prévisionnel et un projet de contrat de maîtrise d'œuvre concernant les honoraires du bureau d'étude ARTELIA ont été élaborés.

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer afin de donner l'autorisation à Monsieur le Maire de signer le marché de maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

4°) NOUVEAU CABINET POUR LA REVISION DU PLU

Mme Laure BRANLY a quitté la SARL-GALLET-CHEVRIER-SOULAGE pour rejoindre le cabinet Patrick BRANLY.

Mme Branly

- garde en charge le dossier de la révision du PLU.
- demande à Monsieur Le Maire de bien vouloir signer le rapport de présentation de l'avenant n°1 au marché du 27/01/2016 et l'avenant n°1 du 18/01/2018.

5°) MARQUAGE HORIZONTAL ROUTE DE BEAUNE

La Société SIGNATURE a fait une proposition de marquage au sol.

L'accord du Département a été sollicité et la mairie a reçu un avis favorable du Département, sous réserve:

- de mener une réflexion sur le passage de la zone à 70 km/h car cette portion de route n'a pas la configuration d'agglomération.
- de modifier le projet de marquage d'entrée d'agglomération projeté car il ne correspond pas au schéma retenu par le Conseil Départemental.

MAIRIE
DE
TAILLY



Département
de la
Côte-d'Or

Canton Beaune-Sud

5°) REUNION COMMISSION DES ECOLES

Vue la baisse des effectifs d'élèves, une classe devra fermer à la rentrée prochaine au sein du RPI.

La commission intercommunale RPI s'est réunie et une réflexion est en cours quant au choix de la classe (ou école) qui devra être fermée.

6°) ACOUSTIQUE DE LA PETITE SALLE

La salle de réunion ayant une très mauvaise acoustique, nous étudions la possibilité de corriger ce problème: la mairie a reçu un devis de la société CCPA de Saint Désert (71) qui propose la fourniture et pose de 10 éléments de correction acoustique D.E.C.A. de largeur 600mm, épaisseur 70mm longueur variant de 600mm à 3000 mm. Ces éléments seront répartis sous le rampant, suspendus par des chaînettes et décalés de 50mm du plafond. Coût de ces travaux 3 146€ H.T. Le conseil donne son accord et Mr le Maire se renseigne sur les possibilités de subventions éventuelles de la part du Conseil Départemental.

7°) ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

L'entreprise qui fait actuellement l'entretien des espaces verts posant quelques problèmes, Monsieur le Maire a demandé un devis à une autre entreprise. Le conseil, après en avoir débattu, est favorable à un changement de prestataire.

8°) QUESTIONS DIVERSES

- Le Bulletin est prêt à être imprimer
- Diminution de panneaux de signalisation rue du Champ Guillaume à étudier

Prochain Conseil Municipal prévu le 1er mars 2018